

RASSEMBLEMENT A LOURDES - 1, 2 et 3 octobre 2022

Pour qui ?

Pour tous les veufs et toutes les veuves :

- quel que soit l'âge ou le temps de veuvage
- pratiquants réguliers ou avec une foi questionnée
- ayant ou non déjà participé à un rassemblement
- membres du mouvement ou rejoignant pour cet événement.

Pourquoi ?

Tous les 5 ans depuis plus de 70 ans, le mouvement organise une rencontre nationale pour les personnes veuves, avec les aumôniers du mouvement. 1200 participants en 2016.

Pour quoi faire ?

Au programme : conférences pour tous ou à la carte sur des thèmes en lien avec le veuvage, célébrations, partages et temps d'amitié. Ce n'est pas un pèlerinage au sens habituel : vous qui y avez déjà participé, témoignez à vos amis de cette étape sur votre chemin de deuil.

Où dormir, manger ?

ESPERANCE ET VIE réserve les hôtels. Les personnes d'un même diocèse logent dans le même hôtel.

Combien ça coûte ?

Forfait pour les 3 jours (4 nuits) en chambre double : 340€

En chambre individuelle : 440€

Adhésion à ESPERANCE ET VIE : 16€.

Le forfait comprend : pension complète en hôtel 3*, frais d'organisation, animation et intervenants, Sanctuaire, livret-programme...

Le transport n'est pas compris dans le forfait.

Comment y aller ?

La plupart des groupes diocésains organisent le transport : car, train ou voiture, selon les lieux. Le responsable regroupe les inscriptions de son diocèse ; il connaît les modalités (coût, horaire, points de départ) et reçoit les règlements. Il est possible de rejoindre un car d'un diocèse voisin ou d'aller à Lourdes par ses propres moyens.

Je marche très mal...

Les personnes qui ont des difficultés pour se déplacer peuvent loger à l'Accueil Notre-Dame, dans le sanctuaire. Le préciser à l'inscription. Un étage nous est réservé. Nécessité d'être autonome : toilette, repas...

Moins de 55 ans...

Les plus jeunes veufs et veuves, quel que soit leur diocèse, sont dans le même hôtel. Le préciser à l'inscription. Des activités spécifiques leur sont proposées.

Un rassemblement de 3 jours

L'animation proposée commence le samedi à 9h et se termine le lundi soir. En cas d'impossibilité de participer à la totalité : nous contacter.

En communion...

Votre santé ou votre travail ne vous permettent pas de vous rendre à Lourdes et vous souhaitez vous associer aux veufs et veuves qui y seront : nous contacter.



CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

- A lire attentivement -

1- Quand et comment s'inscrire ?

Dès maintenant et le plus tôt possible pour faciliter l'organisation. Prenez contact de préférence avec le responsable d'ESPERANCE ET VIE de votre diocèse ou laissez un message sur le répondeur d'Espérance et Vie au 01 45 35 78 27 ou écrivez à esperance.vie@orange.fr. **Un bulletin d'inscription vous sera envoyé.**

2- Clôture des inscriptions : le 6 août 2022.

Après cette date, il restera des places ; mais il est possible que vous logiez dans un hôtel différent de celui attribué aux personnes de votre diocèse ou qu'il n'y ait plus de chambres individuelles.

3- Règlement : la totalité du montant dû est à régler à l'inscription.

- Si le paiement est effectué en un seul chèque : son encaissement vaut inscription.
- Si le paiement est effectué en plusieurs chèques : faire un chèque d'arrhes de 120€, (son encaissement vaut inscription), et un ou deux chèques pour le complément. Tous les chèques seront encaissés au plus tard le 6 août 2022 (sauf demande particulière). Paiement par virement sur demande.

4- Entraide

Personne ne doit renoncer à participer pour raison financière. En cas de difficulté : nous contacter. Le mouvement compte sur la générosité de ceux qui ont plus pour permettre à ceux qui ont moins de vivre ce temps fort. Envoyez votre don à l'ordre d'ESPERANCE ET VIE à l'adresse du mouvement en précisant « *Tirelire Lourdes* », ou ajoutez votre don à votre paiement. Merci de votre générosité. L'association n'étant pas reconnue d'intérêt général, aucun reçu fiscal ne peut être délivré.

5- Annulation du rassemblement / Clause de réserve obligatoire

L'association ESPERANCE ET VIE peut être exceptionnellement contrainte d'annuler le rassemblement (motifs d'intérêt général et de sécurité des participants). Dans ce cas les sommes déjà versées seront remboursées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit. Les prix ont été établis au 1er mars 2022 d'après les indications des prestataires. Si des augmentations officielles et imprévues survenaient, les organisateurs seraient obligés d'appliquer ces hausses.

6- Désistement de votre fait

En cas de désistement avant le 6 août 2022, la somme de 120€ (arrhes) restera acquise à ESPERANCE ET VIE pour couvrir les frais engagés. Pour toute annulation après cette date, la somme retenue sera égale aux arrhes majorées de 10% du montant total dû. Les remboursements seront effectués au plus tard en novembre 2022.

7- Séjour plus court

Habitant non loin de Lourdes, vous dormirez sur place 2 ou 3 nuits : nous contacter.

8- Charte sanitaire

Port du masque, pass vaccinal/sanitaire, selon la réglementation en octobre 2022.

9- Traitement des données et droit à l'image

L'inscription vaut acceptation des modalités de traitement des données vous concernant et des photographies où vous apparaissez. Ces modalités sont fixées par Espérance et Vie et précisées sur le bulletin d'inscription.

10- Dossier du participant

Vous recevrez mi-septembre une lettre d'information et les coordonnées de l'hôtel.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS pour les départements 75, 78, 92, 95 : www.esperance-et-vie-yvelines.fr

09 83 38 00 47 47 (répondeur – réponse assurée) esperance.et.vie.yvelines@gmail.com

Pour les autres départements : 01 45 35 78 27 - esperance.vie@orange.fr - www.esperanceetvie.com